



INFORUP

Semaine du 18 au 22 janvier 2016

DÉBAT SUR L'OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS POUR DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE EN SESSION PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN :

Lors de la plénière du 21 janvier 2016, les eurodéputés ont dans l'ensemble salué la perspective des négociations pour des ALE avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande mais ont insisté sur la nécessité de prendre en compte les secteurs sensibles de l'UE et plus particulièrement l'agriculture. Cette prise de position s'était déjà affirmée lors des débats qui se sont tenus en commission du commerce international (INTA) le 1er décembre dernier en présence des ambassadeurs australien et neo-zélandais (voir infoRUP du 4 décembre 2015). Younous OMARJEE (France, GUE) est intervenu en plénière pour demander à la Commission de protéger les sucres spéciaux des RUP dans le cadre des négociations avec l'Australie. Lundi 25 janvier, la commission INTA discutera du projet de résolution sur l'ouverture de ces négociations, le rapporteur sur cette question est l'allemand Bernd LANGE (S&D) par ailleurs président de cette commission. Plusieurs députés des RUP auxquels se sont associés d'autres députés français ont déposé des amendements au projet de résolution. Ainsi, Tokia SAÏFI (France, PPE), Franck PROUST (France, PPE), Maurice PONGA (France, PPE), Marielle DE SARNEZ (France, ADLE) et Gabriel MATO (Espagne, PPE) ont rédigé un amendement rappelant à la Commission la nécessité prendre en compte les intérêts des RUP dans le cadre des négociations. Ils ont par ailleurs demandé à ce que le futur accord tienne compte des intérêts des producteurs européens et notamment de ceux des RUP. Ils appellent la Commission à exclure des négociations les secteurs les plus sensibles et à prévoir des périodes de transition ainsi que des quotas appropriés. De son côté Younous OMARJEE a proposé un amendement demandant l'introduction de mesures spécifiques destinées à protéger les productions sensibles des RUP et notamment l'exclusion des sucres spéciaux.

RENCONTRE ENTRE LES COMMISSAIRES CORINA CRETU ET KARMENU VELLA ET LES EURODÉPUTÉS DES RUP EN MARGE DE LA SESSION PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN :

Le Commissaire à la Pêche, Karmenu VELLA et la Commissaire en charge de la politique régionale Corina CRETU, ont rencontré ensemble les eurodéputés des RUP ce mardi 19 janvier à Strasbourg. Cette rencontre a eu lieu à l'initiative de la Commissaire CRETU suite à nos interventions répétées sollicitant la mise en place d'un

groupe interservices pour assurer au sein de la Commission la nécessaire transversalité dans nos dossiers. Madame CRETU ayant bien mesuré le caractère fondé de notre demande a décidé, faute de la mise en place du groupe interservices, l'organisation régulière de rencontres entre elle-même, ses collègues commissaires et les députés des RUP. La prochaine réunion de ce type devrait avoir lieu avec Phil HOGAN, Commissaire en charge de l'agriculture. Les eurodéputés ont saisi cette occasion pour demander à Monsieur VELLA la mise en place d'un cadre réglementaire plus adapté aux spécificités des RUP et ont notamment abordé la question du renouvellement de la flotte de pêche. Enfin, le Commissaire VELLA a proposé la création d'un groupe de travail entre ses services et les eurodéputés des RUP.

REUNION DE LA COMMISSION AGRICULTURE DU PARLEMENT EUROPEEN EN PRESENCE DU COMMISSAIRE HOGAN : Lors de la session plénière du Parlement à Strasbourg, une réunion extraordinaire en commission agriculture s'est tenue le 18 janvier dernier en présence du Commissaire à l'agriculture, Phil HOGAN. L'ordre du jour de cette réunion était double : il était question d'une part de la simplification de la PAC, et de l'autre la conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi. En ce qui concerne la simplification de la PAC, le Commissaire a rappelé qu'il s'agissait de l'une de ses priorités pour 2016 et a insisté sur le fait que, dans le cadre du processus de simplification, la stabilité juridique pour les agriculteurs devait être préservée, de sorte que la simplification n'entraîne pas une déréglementation ou un accès limité aux aides de la PAC. Au sujet du paquet de Nairobi, Phil HOGAN a indiqué qu'un élément central était la décision ministérielle sur la concurrence à l'exportation, qui inclut l'engagement d'éliminer les subventions pour les exportations de produits agricoles. Les pays membres de l'OMC demandent depuis longtemps que des mesures soient prises concernant ces subventions compte tenu du risque important de distorsion de concurrence qu'elles comportent sur la production intérieure et le commerce. Or aujourd'hui un certain nombre de pays utilisent encore ces subventions pour soutenir l'export de produits agricoles. Dans le cadre de la décision ministérielle, les pays membres développés se sont engagés à supprimer immédiatement les subventions à l'exportation et les pays en développement d'ici 2018. M. HOGAN considère ces négociations comme un succès car les décisions prises permettront, selon lui, une éradication progressive des distorsions de concurrence nuisibles, notamment pour le marché européen. Le Commissaire est également revenu sur le TTIP et a rappelé que le Parlement européen et les 28 Etats membres doivent approuver l'accord. Il a indiqué que les négociations étaient difficiles et n'avançaient pas au rythme escompté. Il a tout de même affirmé que l'Europe ne renoncerait à ses normes et principes pour parvenir à un accord. Les députés, lors de leurs interventions ont tenu à exprimer leur mécontentement sur la réunion, dont l'ordre du jour établi par le Commissaire ne traitait pas des problématiques les plus urgentes dans le domaine de l'agriculture telles que la crise des filières porcine et laitière.

CECILIA MALMSTRÖM, COMMISSAIRE EN CHARGE DU COMMERCE INTERNATIONAL, PRÉSENTE SON AGENDA POUR 2016 : Lors du sommet économique de Berlin, jeudi 14 janvier 2016, Cecilia MALMSTRÖM a présenté son agenda pour l'année 2016. La Commissaire en charge du commerce international prévoit de travailler à la modernisation des accords avec la Turquie, le Mexique et le Chili ainsi que sur les travaux préparatoires à l'ouverture de négociations pour des accords de libre-échange dans la zone Asie-Pacifique avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et l'Indonésie. La poursuite des négociations avec les Etats-Unis dans le cadre du TTIP fait également partie des priorités de la Commission pour 2016. Enfin, la Commissaire a annoncé poursuivre les négociations avec le

MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), les deux parties travaillant actuellement sur un échange d'offres sur l'accès au marché incluant l'agriculture, les produits industriels, les services et les marchés publics.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 25 AU 29 JANVIER 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 25/01	<p><u>Commission du Commerce international :</u></p> <p><u>Premier échange de vues</u> Ouverture des négociations pour des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande : Bernd LANDE (S&D, Allemagne)</p> <p><u>Echange de vues :</u></p> <p>Compte rendu de Cecilia MALMSTRÖM, commissaire chargée du commerce, sur les résultats de la 10 e conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi ;</p> <p>Exposé de Lilianne PLOUMEN, ministre du commerce extérieur et de l'aide au développement, représentant le président en exercice du Conseil, sur les priorités de la présidence néerlandaise dans le domaine de la politique commerciale internationale</p> <p><u>Commission de l'agriculture et du développement rural</u></p> <p>Échange de vues avec la Commission européenne (DG AGRI) sur les indications géographiques</p> <p><u>Commission du développement régional</u></p>			
Mardi 26/01				

Mercredi 27/01				
Jeudi 28/01				
Vendredi 29/01				